



L'EEDD AU COEUR DU « PARADOXE 21 »

Texte d'orientation politique

L'action collective nécessite, pour trouver sa cohérence et sa force, un ensemble de points de repères dans lesquels se reconnaissent les acteurs. Depuis 1992 le Réseau Ecole et Nature s'est doté d'une charte qui exprime les valeurs du réseau et ses principaux objectifs. En 2006 dans un processus collectif, ce texte d'orientation a été rédigé. Il permet d'éclairer le contexte de l'EEDD et d'exprimer la position du Réseau Ecole et Nature.

Le Réseau Ecole et Nature s'est construit sur la volonté de quelques personnes et organisations, de mettre en commun et de partager leurs expériences liées à l'éducation à la nature, à l'environnement et à la citoyenneté. Cette dynamique collective a conduit à la mise en place d'un cadre d'actions permettant à tous les acteurs de conjuguer leurs efforts. Le Réseau Ecole et Nature est devenu aujourd'hui une organisation reconnue dans la définition des politiques liées à l'Éducation à l'Environnement en France.

Des temps forts associatifs ont déterminé des principes, des « fondamentaux » et une certaine éthique liés à nos actions d'EE depuis plus de 20 ans. Nous constituons aujourd'hui une toile complexe qui réunit à la fois des acteurs de terrain, associations, éducateurs, enseignants, agent de l'Etat et des collectivités locales, regroupés ou non en réseaux à différentes échelles de territoire. Nous accueillons et mettons en relation d'une manière générale, toute personne souhaitant apporter sa contribution au projet du « Réseau Ecole et Nature ». Les grandes orientations actuelles s'inspirent de notre Charte et du Plan National d'Action¹, pactes fondateurs et fruits de l'implication de nombreux membres du Réseau Ecole et Nature et plus largement du CFEEDD². Notre réseau est un chantier collectif permanent d'utilité sociale, tourné vers les questions d'éducation pour faciliter la compréhension

du monde dans sa complexité, son incertitude et pour susciter l'engagement de chacun. C'est à la promotion d'une éducation populaire, laïque, émancipatrice et humaniste que travaille le Réseau Ecole et Nature : une éducation ancrée dans les territoires, que nous considérons comme un des leviers les plus efficaces pour un « développement durable ». Nous sommes pour la promotion d'une éducation qui s'appuie sur la rencontre du vivant, de cette biodiversité qui permet d'aiguiser une première conscience de notre propre place en tant qu'être humain dans la nature, dans la cité et dans le monde.

Le choix d'un positionnement politique non partisan, à tous les échelons du territoire, du local au mondial³, nous amène à confronter nos conceptions du développement durable avec celles des élus, du secteur marchand et des partenaires de la société civile : acteurs du développement local, services de l'Etat, collectivités territoriales, associations, entreprises... L'incohérence de certaines politiques face aux discours affichés, porteurs d'exigences de DD⁴, politiques définies lors du sommet de Rio et déclinées en partie dans la SNDD⁵ nous interroge plus que jamais et nous amène à nous demander si l'Éducation pour le Développement Durable (EDD) qui se construit aujourd'hui est bien une Éducation à l'Environnement.

Ouvrir aujourd'hui dans le champ de l'éducation à l'environnement, c'est vouloir replacer l'homme face à ses responsabilités, envers lui même, les autres, la société, les générations futures et l'ensemble du vivant. L'enjeu de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) est de donner du sens à cette aventure individuelle et collective qui a commencé il y a 3,8 millions d'années et vécue aujourd'hui par 6,5 milliards d'individus. « Homo sapiens sapiens », devenant parfois « Homo sapiens demens » selon Edgar Morin, réussira-t-il à créer les conditions d'un avenir viable ? Le sentiment d'appartenance à une même communauté de destin doit envahir chacun de nous au-delà de toutes frontières culturelles ou historiques.

Considérant qu'il existe d'autres indicateurs de richesses que le PIB⁶, nous estimons que le développement personnel, la capacité de débattre, la démocratie participative, l'économie sociale et solidaire, l'équité, le bien commun, la biodiversité, la diversité culturelle, l'éco-responsabilité... sont des richesses à partager et à développer en priorité.

Poussées, notamment par la société civile, les institutions politiques locales, nationales et mondiales ont enfin inscrit dans leurs missions respectives l'idée et la préoccupation de mettre en œuvre sans tarder un développement durable. Or la politique actuelle du gouvernement envers le monde associatif représente

l'un des éléments que nous appelons le « Paradoxe 21 ». La démocratie participative sur les territoires ne se fera pas sans une société civile organisée, informée, structurée. Le cadre associatif, régi par la loi 1901, facteur de cohésion sociale, répond structurellement à cette exigence : l'association est un partenaire nécessaire des pouvoirs publics. Pourquoi donc laminer dans certains secteurs associatifs des actions qui répondent d'une manière évidente aux politiques affichées. Les choix budgétaires sont le premier indicateur de crédibilité de toute politique.

Nous voulons croire qu'une éducation à l'environnement vers un développement durable est possible dans certaines conditions : nous refusons en l'état, aujourd'hui, le glissement sémantique EEDD vers EDD⁷ sans que se poursuive la réflexion sur le développement durable avec l'ensemble des acteurs de la société civile et les partenaires publics.

Le moment est venu de définir ensemble, acteurs de l'EE, adhérents et membres des réseaux, des stratégies adaptées pour que « ceux qui font » (les praticiens) puissent réellement éclairer « ceux qui disent » (les décideurs), pour affirmer des valeurs que nous considérons comme universelles : solidarité, partage, autonomie, responsabilisation.

Réseau Ecole et Nature 2006

- 1- Plan National d'Action issu des Assises nationales de Lille en février 2000 (CFEEDD)
- 2- Collectif Français d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable
- 3- Implication dans l'ONG Planet'ErE / participation au comité national de la décennie ONU/UNESCO
- 4- Développement Durable
- 5- Stratégie Nationale du Développement Durable / juin 2003
- 6- Produit Intérieur Brut
- 7- Education au Développement Durable



RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

474 allée Henri II de Montmorency, 34000 Montpellier

Tel : 04 67 06 18 70

Mail : info@ecole-et-nature.org

www.ecole-et-nature.org